**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 34 (1905)

**Heft:** 17

**Rubrik:** Compte rendu des conférences régionales du IVme arrondissement

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On finit le problème comme dans la solution précédente.

2. Un marchand a acheté 3 barriques de vin de qualités différentes pour les mélanger. Les contenances des fûts sont entre elles comme 3, 4 et 5, et les prix de l'hectol. comme 6, 7 et 8. La vente du mélange a produit 227 fr. 90 avec un bénéfice de 6 % sur le prix d'achat ou de 2 fr. 15 par hectolitre. On demande le nombre de litres et le prix du litre de chaque qualité.

Solution. — Les trois barriques de vin ont coûté 227,9:1,06 = 215 fr.

Le bénéfice est de 227.9 - 215 = 12 fr. 90.

Les trois barriques contenaient 12,9:2,15=6 hectolitres.

Les contenances des fûts étant entre elles comme 3, 4 et 5, il suffit de partager 600 litres proportionnellement à ces nombres.

La 1<sup>re</sup> barrique contenait 
$$\frac{600 \times 3}{3+4+5} = 150$$
 litres.

La 2<sup>me</sup>  $\Rightarrow \frac{600 \times 4}{12} = 200$   $\Rightarrow$ 

La 3<sup>me</sup>  $\Rightarrow \frac{600 \times 5}{12} = 250$   $\Rightarrow$ 

Puisque les prix de l'hectolitre sont entre eux comme 6, 7 et 8, les prix des fûts seront proportionnels aux nombres  $150 \times 6$ ,  $200 \times 7$ ,  $250 \times 8$  ou 900, 1400 et 2000 ou encore à 9, 14, 20.

On obtiendra la valeur de chaque barrique en partageant 215 fr.

proportionnellement à 9, 14 et 20.

## COMPTE RENDU DES CONFÉRENCES RÉGIONALES

du IVme arrondissement.

I. Le 3 juin 1905 à Courtepin. — Il fait beau : des foins déjà mûrs monte une senteur agréable. Le bourdonnement de mille insectes emplit l'air et mêle sa monotonie au gracieux chant de l'oiseau. C'est l'été qui vient brusquement apporter un changement à la nature, qui s'est montrée si morose tout le long de mai.

Nous nous rencontrons tous, sous la direction de M. l'Inspecteur, dans la salle de classe des garçons de Courtepin. Nous avons l'avantage de saluer au milieu de nous Mesdames les Institutrices de Courtepin, qui ont bien voulu suivre avec intérêt notre réunion pédagogique.

L'ordre du jour, après la prière d'usage, prévoit :

- 1º Une leçon de lecture aux deux divisions supérieures sur les arbres forestiers par le maître de l'école de C.
- 2º Une leçon au choix d'un maître désigné par le sort. Le soussigné est désigné et la leçon d'histoire développe : Le serment du Grütli.
- 3º Leçon de dessin à toute la classe : Dessin à main levée avec emploi du décimètre. La commode avec 3 tiroirs, par M. B. instituteur à C.
- 4º Directions concernant l'enseignement du calcul, par M. l'Inspecteur.

5º Leçon de gymnastique, programme à choix du maître par

M. C., instituteur à C.

Après un ordre du jour aussi bien rempli, où chaque maître a fait preuve d'une quantité de bonne volonté et de savoir faire, les élèves exécutent un fort joli chant : La forêt.

La critique des leçons vient ensuite.

Il est 5 ½ h., la séance est levée et la journée se termine autour de la délicieuse collation offerte par notre gracieux collègue, M. l'instituteur de Courtepin.

Guillaume, secrétaire.

II. Le 5 juin, à Villars-sur-Glâne. — A 1 ½ h., les maîtres d'école du cercle de justice de paix de Belfaux sont en réunion à l'école de Villars-sur-Glâne.

La réception des plus cordiales de M. l'Instituteur du lieu de la réunion, le parfum des fleurs les plus variées semées à profusion, les regards vifs et pétillants des écoliers, l'aspect radieux de la salle de classe nous font bien vite oublier ce soleil de plomb qui nous accablait. Tous nous sommes disposés à suivre fructueusement la petite séance qui va se dérouler.

1º M. l'Instituteur de Villars nous fait assister à une leçon de choses aux trois divisions, avec les applications suivantes:

Cours inférieur: phrases simples à compléter.

Cours moyen: la phrase avec ornements de quelques détails.

Cours supérieur: composition avec développement plus complet.

La leçon est bonne, au dire de tous les maîtres.

2º M. l'Instituteur de Belfaux — désigné par le sort — occupe les deux divisions supérieures par la préparation d'une dictée : La PARABOLE DU SEMEUR, tandis qu'il intéresse les plus jeunes par une lecon de choses : Les coiffures.

A part quelques critiques touchant plutôt la forme que le fond de la leçon, les membres de la conférence approuvent le maître qui a

réussi à apprendre beaucoup de choses en peu de temps.

3º M. l'Instituteur de Grolley est désigné pour une leçon de dessin: LA CHAISE. Au dire de tous, la leçon est bonne et doit être imitée.

L'emploi des crayons en couleurs plaît aux élèves et les encourage.

4º M. l'Instituteur de Givisiez donne avec une parfaite maîtrise une leçon de *gymnastique*. Il recueille les applaudissements de ses collègues pour le brio et l'entrain qu'il a mis dans son enseignement.

Je n'oublierai pas de rappeler que notre petite conférence a été

honorée de la présence de M. le Dr Singy, révérend curé.

F. Berset, secrétaire.

III. Conférence régionale à Ecuvillens. — Le 6 juin, les instituteurs du cercle de Farvagny sont rassemblés à Ecuvillens. Tous les membres sont présents. L'ordre du jour se déroule comme suit :

1º Leçon de choses: Le CHANVRE, par M. l'Instituteur d'Ecuvillens. Cette leçon a été suivie de la lecture du morceau. Excellente et profitable.

2º Histoire suisse: LA BATAILLE DE MORGATEN. M l'Instituteur

de Vuisternens a bien donné sa leçon.

3º Beaucoup de félicitations sont adressées à M. l'Instituteur de Rueyres-St-Laurent pour son intéressante et instructive leçon de DESSIN.

4º La leçon de gymnastique, qui a suivi, n'a pas été la partie la

moins intéressante de cette réunion.

Je terminerai ces lignes en remerçiant, au nom de tous les membres de la conférence, M. le député Chavaillaz qui a bien daigné nous honorer de sa présence. Bon souvenir lui en sera gardé.

L. SAUTEUR, secrétaire.

IV. Conférence régionale de Neyruz, le 7 juin. — A l ½ h., les membres de la conférence sont réunis dans la salle d'école des garçons de Neyruz, sous la présidence de M. Perriard, inspecteur.

1º La critique n'a fait que ressortir la bonne marche et l'excellente méthode suivies par le maître d'école de Neyruz, dans sa leçon de calcul aux deux divisions supérieures. Il s'est servi avec avantage de la méthode Michaud, combinée avec le tableau Reinhard.

2º M. Rosset n'a reçu que des éloges pour sa leçon: Préparation à la rédaction et cela par un entretien sur les arbres forestiers. Le ton, la marche, la méthode, les explications, les interrogations: tout

était à l'avenant.

3º Le secrétaire de la réunion a été chargé de démontrer les avantages de la soustraction par emprunt sur la soustraction par compensation. Après la leçon, les maîtres ont trouvé que l'emprunt est plus intelligible; la compensation plus expéditive.

4º La leçon de dessin est donnée par M. l'Instituteur de Corserey. C'est une feuille de lierre qui sert de motif à la leçon. Aussi les

résultats ont-ils récompensé le savoir faire du maître.

5º La leçon de *gymnastique*, donnée par M. l'Instituteur d'Onnens, sur les divers exercices du programme à parcourir, a suggéré les réflexions suivantes:

a) Entre le commandement d'avertissement et le commandement d'exécution, il ne faut pas adresser d'observations aux élèves;

b) L'élève qui n'exécute pas correctement un exercice, est appelé devant le front, afin que les camarades puissent profiter des corrections individuelles;

c) Le maître doit faire remarquer aux élèves le côté hygiénique de

chaque exercice.

Après quelques communications particulières de notre dévoué Inspecteur, la séance est levée. — Réception bonne et cordiale de M. Joye, à Neyruz.

E. Fisch, secrétaire.